



Communiqué de presse

17 mars 2021

Le groupe Orlati et le syndicat Unia trouvent un accord

Pour donner suite aux actions syndicales survenues en 2018 à Genève et ayant entraîné des plaintes pénales et des recours des parties devant la justice, le groupe Orlati et sa filiale genevoise, Orlati (GE) SA, ont accepté de retirer leur plainte pénale contre le syndicat Unia Genève et deux de ses collaborateurs.

Le syndicat Unia salue le retrait de la plainte et reconnaît que les actions menées et la communication à la presse faite à l'époque des faits incriminés relataient de manière inexacte la situation. Il admet qu'elles puissent avoir été perçues comme une atteinte à la réputation de l'entreprise et exprime ses regrets.

Les parties se sont engagées mutuellement à poursuivre la voie d'un partenariat social digne de ce nom. Le groupe Orlati et Unia ont décidé de reprendre le dialogue en mettant fin à un conflit judiciaire.

Contacts

Véronique Chaignat, Directrice communication du Groupe Orlati SA 079 539 39 24

Aldo Ferrari, Secrétaire régional a.i. Unia Genève 079 274 73 92